

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2018

18-02-002

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 02 février 2018

L'an deux mille dix-huit le huit février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale

Absents – excusés :

Patrick NIVET, Djemaa EFREIN

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Laurence ROUEDE (pouvoir à Philippe BUISSON), Nouredine BOUACHERA (pouvoir à Corinne VENAYRE), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe GUYOT), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LIBOURNE AU SIETAVI (SUITE AU CHANGEMENT DE STATUTS DU SYNDICAT)

La Ville de Libourne adhère au SIETAVI (Syndicat Intercommunal d'Etudes de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle) depuis sa création en 1991.

Lors de la séance du 27 novembre 2017, le Conseil Municipal a adopté la modification des statuts du SIETAVI (délibération n°17-11-219). Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SIETAVI est devenu Syndicat Mixte.

Ainsi, dans cette nouvelle organisation (article 3 des nouveaux statuts adoptés), il est demandé par le syndicat, que les communes adhérentes soient représentées par un délégué titulaire (appelé à siéger au comité syndical avec voix délibérative) et par un délégué suppléant qui pourra être appelé en cas d'absence du délégué titulaire (il siègera alors par voix délibérative).

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 5 février 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal procède aux désignations ci-dessous pour que la Ville soit représentée au SIETAVI avec :

- un délégué titulaire : Monsieur Régis GRELOT
- un délégué suppléant : Monsieur Joël ROUSSET

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

